

Le concile Vatican II en débat

Le Cinquantenaire de l'ouverture du concile Vatican II (11 octobre 1962) pourrait être l'occasion d'une prise de conscience collective quant à l'avenir de la tradition chrétienne au sein d'une civilisation mondialisée qui a du mal à envisager une nouvelle manière d'habiter notre globe. Nous savons bien que les célébrations anniversaires de grands événements historiques ou de « héros », culturels et politiques, sont fréquemment utilisées à des fins partisans ou pour mieux contrôler l'interprétation d'une mémoire commune. Pourquoi le Concile échapperait-il à ces conflits d'intérêt ? On peut espérer cependant que des voix diverses se lèveront pour dénoncer toute récupération et faire apparaître le « potentiel » de créativité que garde cet événement (comme d'autres grands moments de l'histoire), que les croyants peuvent recevoir de Celui qu'ils reconnaissent comme « le maître de l'histoire ».

De ce point de vue, la première période du Concile qui se déroula à l'automne 1962 est exemplaire : aucun résultat tangible en termes de documents sinon le spectacle d'une assemblée d'environ 2400 pères conciliaires, entourés d'observateurs d'autres Églises et d'un nombre appréciable de théologiens et d'experts ; assemblée entièrement libre ou livrée à elle-même pour prendre sa liberté, non sans perplexité d'ailleurs, ne pouvant compter que sur une entente éventuelle entre tous et Celui qu'on désigne l'Esprit-Saint. Certes, ce « vide » laisse nécessairement libre cours à toutes sortes de stratégies « politiques » dont il montre en même temps les limites. Car, en dernière instance, c'est la force de conviction de chacun des participants à cette immense délibération et la concorde sans contrainte entre tous qui l'emporteront, nous laissant avec un ensemble de décisions inévitablement marquées du sceau du compromis.

Cette manière de procéder est le plus puissant antidote contre toute idéologisation du Concile et une pressante invitation à adopter une même disposition d'esprit, individuelle et collective, dans les « traversées » qui sont les nôtres à l'heure actuelle. Est-ce pour cette raison que Benoît XVI a proclamé pour ce début du Cinquantenaire une « année de la foi » ? Avant de se pencher sur tel document conciliaire, l'urgence serait plutôt d'accepter un certain « vide » afin d'entrer dans le processus d'apprentissage que le Concile a vécu et voulu inaugurer dans l'Église.

On pourrait aussi être tenté de réduire l'œuvre de Vatican II à ses grandes décisions, « finales », et dessiner par exemple, comme le fit encore le cardinal Ratzinger

en 2000, une trajectoire qui, de la Constitution sur la sainte liturgie – « au commencement, il y a l'adoration ; et donc Dieu » –, passe par celles sur l'Église et sur la Parole de Dieu, pour aboutir à la quatrième qui « montre comment la glorification de Dieu se présente dans la vie active, comment la lumière reçue de Dieu est portée dans le monde et comment c'est seulement ainsi que le monde devient totalement glorification de Dieu » (DC 97 [2000], 304). Procéder ainsi aujourd'hui serait encore oublier les prises de conscience progressives du Concile qui font des derniers textes le meilleur reflet de ses véritables avancées herméneutiques. De ce fait, nous sommes obligés de procéder à ce qu'on pourrait appeler une « lecture à rebours » des documents, lecture qui devrait tenir compte du phénomène d'intertextualité conciliaire et, surtout, du processus d'apprentissage que l'assemblée propose aux destinataires d'hier comme d'aujourd'hui.

Cette dernière remarque nous conduit au cœur des conflits d'interprétation qui jalonnent ces cinquante dernières années de réception conciliaire, « polluées », si je puis dire, par des oppositions duales (comme celle entre l'événement et le corpus textuel, entre l'esprit et la lettre ou encore entre une herméneutique de discontinuité et de continuité). L'importance démesurée qu'on accorde au courant dissident de Mgr Lefebvre et de la Fraternité St Pie X risque d'attiser ces oppositions alors qu'un travail à la fois historique et théologique de grande qualité a été accompli par deux, voire trois générations de chercheurs et pasteurs, travail qui honore la complexité de l'événement et du corpus conciliaires.

Pour aider nos lecteurs à s'orienter dans ces travaux et les problèmes herméneutiques qu'ils soulèvent (cf. déjà RSR 93 [2005/2], 165-290), nous avons demandé à deux représentants éminents de deux œuvres monumentales, réalisées en équipe, d'en présenter les orientations respectives. Giuseppe Ruggeri propose une réflexion sur le contexte, la méthode et les enjeux de la toute première Histoire du concile Vatican II en cinq tomes (1995-2001 ; version française, Ed. du Cerf - Peeters, Paris - Leuven, 1997-2005), tandis que Peter Hünermann reprend les principes et résultats du nouveau Commentaire théologique, également en cinq volumes, dirigés par lui et Bernd Jochen Hilberath (Herders theologischer Kommentar zum zweiten vatikanischen Konzil, Herder, Fribourg-en-Brisgau, 2005-2006). Si la seconde entreprise est entièrement germanophone, la première, menée par Giuseppe Alberigo et l'atelier de Bologna (Officina bolognese), s'est agrégée une cinquantaine de chercheurs des cinq continents.

Pendant ce temps, le monde francophone n'est pas resté inactif. Gilles Routhier retrace, dans une troisième contribution, le questionnement à la fois historique et théologique mené par une équipe interdisciplinaire de plusieurs facultés françaises, belges et québécoises. Par ailleurs, la prestigieuse collection « Unam sanctam », qui avait hébergé, en leur temps, la plupart des commentaires de la génération conciliaire, a été réactivée en 2009 par l'inauguration d'une « Nouvelle série ». D'autres recherches auraient pu figurer ici ; nous mentionnerons bien évidemment les travaux d'un J.A. Komonchak (États-Unis) qui a également contribué à l'Histoire de Bologna

ou encore ceux de John W. O'Malley (États-Unis) dont L'événement Vatican II vient de paraître en traduction française (Lessius, Bruxelles, 2011). Notre panorama n'est donc pas complet, loin s'en faut, mais il est suffisamment représentatif d'une recherche qui n'est certes pas menée sans précompréhension, mais sait s'opposer grâce à sa méthodologie critique à toute idéologisation.

Cet esprit est d'autant plus nécessaire que l'actuelle phase de réception semble se centrer davantage sur la question de l'interprétation théologique du concile Vatican II, tributaire à la fois d'une minutieuse recherche historique et d'un diagnostic attentif du moment présent. Sur ce point, la conclusion tentera de tracer une voie qui tienne compte des différents débats en cours. Par ailleurs nous ajoutons à ce dossier un dernier article, dû à une théologienne franco-coréenne, qui analyse l'impact de la crise écologique et du dialogue interreligieux sur la théologie chrétienne. Il s'inscrit dans le sillage de Vatican II et illustre la capacité de la théologie, suscitée par ce Concile, à se laisser instruire par l'histoire du monde.

Nous ne pouvons terminer ce premier éditorial de 2012 sans remercier nos lecteurs pour leur infatigable fidélité. Ils continuent à accompagner notre « laboratoire » qui a pour ambition de les informer des travaux en théologie et sciences religieuses par la série biannuelle de nos Bulletins et de leur fournir des dossiers thématiques et historiques : ainsi le numéro suivant proposera-t-il un bilan des recherches sur le Moyen Âge et leurs répercussions sur la théologie actuelle tandis que les deux dernières livraisons de l'année offriront les Actes du colloque RSR de 2011, qui s'est interrogé sur la raison d'être de l'Église.

C. T.